

prend qu'à cette date il y fut fait des travaux importants de restauration (1). Jusqu'au moment de sa destruction, on remarquait aussi sur le mur extérieur de droite des restes de l'ancienne litre funèbre du seigneur du lieu (2). Enfin, à la façade, étaient sculptées les armes des Bénéon, seigneurs de Riverie : *d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or*. Au dessus de ces armes, timbrées d'un casque, sur lequel était gravée l'image du soleil, on lisait la devise suivante : *Sol et stellæ stant in ordine suo*.

Vers la fin du XVII^e siècle, on trouve établie à Saint-Didier-sous-Riverie, la famille lyonnaise du Soleil, par suite du mariage d'Alexandre du Soleil, bourgeois de Lyon, avec demoiselle Catherine Pascal, qui possédait de grands biens dans cette paroisse. Leur fils, Alexandre François du Soleil, conseiller à la cour des monnaies et siège présidial de Lyon, fut échevin en 1723 et 1724 et déclara vouloir jouir du privilège de noblesse à l'expiration de ses fonctions consulaires (3). Au nombre de ses enfants, on remarque Jean-Baptiste du Soleil, écuyer, avocat en parlement et aux cours de Lyon dès l'année 1754. Ce dernier, qui vivait encore en 1787, demeurait alternativement à Lyon et à Saint-Didier, dans une maison qui porte encore son nom. La famille du Soleil, éteinte aujourd'hui, avait les armes suivantes : *d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de trois croissants de même, rangés en chef, et d'un soleil d'or en pointe*.

(1) Inventaire du chapitre de Saint-Paul, fol. 70.

(2) On appelait ainsi une bande de mortier ou de plâtre, placée sur le mur intérieur ou extérieur d'une église, et qu'on peignait en noir, avec les armoiries du seigneur, à l'époque de son décès.

(3) V. de Valous. *Origines des familles consulaires*.